

La Nation



Journal vaudois

JAA. CH-1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-

Les limites du fédéralisme

S'agissant de la pandémie, les journalistes de la télévision semblent irrémédiablement bloqués sur trois questions, inlassablement reprises. La première: «Madame la Présidente, n'en faisons-nous pas trop peu?» La seconde: «Monsieur le Conseiller fédéral, n'avons-nous pas perdu beaucoup de temps?» Et la troisième, bien entendu: «Ne pensez-vous pas que le système fédéraliste a atteint ses limites?» Dimanche dernier, le meneur de jeu des *Beaux parleurs* introduisait la question en se demandant si le fédéralisme tuait.

Sous ces questions toutes rhétoriques, on sent l'obsession d'une politique immédiate, spectaculaire, unifiée et «drastique»: davantage d'obligations et d'interdictions, d'alignement, de contrôles policiers et de dénonciations. On veut, pour tout le monde, des masques en permanence et du gel partout, du traçage et des tests. On veut du confinement, des distances sociales, des gestes barrière, des fermetures de frontières, du couvre-feu (strict), des

quarantaines (étroitement surveillées), des vaccins (obligatoires). On passe les libertés individuelles par pertes et profits. On dénonce les retards dus à la démocratie directe, qui est un «système de beau temps». On considère les différences les plus évidentes ou les plus profondes comme des imperfections qu'il faut éradiquer. On qualifie de plotiniste celui qui met en doute la politique officielle.

Ici, la politique n'est conçue que comme l'exercice extensif et intrusif d'un pouvoir hors-sol, voué à mettre en place des mesures qui s'imposent sans débat parce qu'elles sont «scientifiques». Dans cette perspective, le bien commun est réduit à l'utilité collective immédiate.

Cette conception à la fois utilitaire et désincarnée de la politique conduit tout naturellement à la centralisation des compétences cantonales, en attendant une incorporation rapide de la politique fédérale à celle de l'Union européenne, cette dernière faisant elle-même entendre une «cacophonie»

interétatique qui appelle d'urgence une gouvernance sanitaire mondiale. Là, on est au bon niveau, et quand le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, fera savoir officiellement et solennellement à toute la planète qu'il faut faire bien attention à la deuxième vague, les questionneurs télévisuels se diront qu'on est «enfin» en de bonnes mains.

De gauche ou de droite, les représentants des exécutifs fédéral et cantonaux ont répondu aux trois questions rituelles en défendant leurs décisions, accouchées dans la douleur, avec une marge inhabituelle d'incertitude et dans le brouhaha des opinions contradictoires. Leur volonté explicite de faire droit à la situation particulière de leur canton, le fait que l'exécutif fédéral parle dans la même optique fédéraliste – le conseiller fédéral Alain Berset a encore évoqué, le 29 octobre, les bonnes raisons de développer des politiques cantonales spécifiques –, tout cela a mis en lumière une réalité dont les Suisses ne s'avisent pas assez: le fédéralisme n'est pas d'abord un montage juridico-politique complexe pondérant le centralisme consubstantiel à la démocratie parlementaire. Le fédéralisme, c'est d'abord la réalité politique, massive, enracinée, résistante, des cantons. Pour tout ce qui n'est pas

de l'ordre militaire et diplomatique, la centralisation reste à la surface des choses.

Les cantons ne valent pas parce qu'ils sont géniaux ou parce qu'ils font tout juste. Leurs politiques sanitaires, même mieux adaptées qu'une politique fédérale centralisée, ne sont pas toujours convaincantes et nos élus, comme toujours, recourent un peu trop facilement aux éléments de langage de la com' pour s'accorder un satisfecit plein et entier. Mais ce n'est pas la question. La question, c'est que les cantons valent d'abord par le fait qu'ils sont. Ils existent, si l'on ose dire, plus profondément que la Confédération. Leur préservation est la finalité de la politique fédérale. La Confédération est nécessaire aux cantons, mais en tant que moyen.

Dès lors, pour répondre à la question ultime, oui, il arrive parfois que le «système fédéraliste montre ses limites». Et alors? Quel système politique (quel média, quel journaliste) ne montre pas les siennes? Le fait est que le fédéralisme s'impose à nous, limites comprises, comme l'expression la plus complète des réalités cantonales et confédérales. Il dessine le cadre à la fois nécessaire et pertinent de nos actions politiques.

Olivier Delacrétaz

Remarques sur les armoiries de Villeneuve

Un nouveau dessin des armoiries de Villeneuve a irrité certains Villeneuvois, nous rapporte M. Christophe Boillat dans *24 heures* du 24 octobre¹. L'article, comme les autorités villeneuvoises, parle indifféremment de *logo* ou d'*armoiries*. En l'occurrence, le terme de *logo* est impropre: lorsqu'on dessine sur un écu un meuble héraldique aussi classique qu'une aigle, il s'agit de toute évidence d'*armoiries*. Certaines communes vaudoises ont des logos à côté de leurs armoiries, mais la distinction est claire. Seules, à notre connaissance, les «armoiries» de Vully-les-Lacs restent à mi-chemin, proposant une sorte de *logo* moderne égaré sur un écu traditionnel.

Les armoiries de Villeneuve se blasonnent ainsi: *d'or à l'aigle d'azur*. A partir de là, les possibilités de réalisation sont multiples. Le peintre héraldiste Théodore Cornaz en a réalisée une – puissante, même si l'aigle a un cou pelé et courbé qui évoque plutôt un vautour –, pour le premier *Armorial des communes vaudoises*, paru en 1922 aux Editions Spes. C'est celle qu'a reprise *24 heures* pour illustrer son article. Dans la seconde version de l'*Armorial*, éditée en 1972, également par Spes, Louis F. Nicollier a peint une autre version, plus simple et classique. Le site de Villeneuve en utilise une troisième, qu'on retrouve sur le site de l'Union des communes

vaudoises. La toute récente, qui suscite l'ire des Grenouilles, est conforme aux règles héraldiques, avec cette nuance que le meuble n'a pas de contour noir, contrairement à l'usage. On peut considérer cette diminution de la matérialité artisanale du blason comme un premier pas vers l'abstraction du *logo*. Remarquons que c'est déjà le cas de celui qu'on trouve sur le site la commune.

On peut faire un autre reproche au nouveau blason: en principe, quand il n'y a qu'un meuble, celui-ci doit couvrir le mieux possible l'ensemble de l'écu. Ce n'est pas vraiment le cas avec le nouveau blason, où le meuble laisse, en chef et sur les flancs, de grands vides dorés².

D.

¹ Une reproduction illustre l'article de M. Boillat: www.24heures.ch/le-nouvel-aigle-villeneuvois-fait-grenouiller-les-puristes-790924141454.

² Cet article était déjà livré quand nous avons appris que le bureau du Conseil communal de Villeneuve avait décidé de conserver les armoiries traditionnelles pour toutes les communications du Conseil. La Municipalité reste libre, de son côté, d'utiliser un *logo* distinct pour ses propres communications. Si elle le fait, nous suggérons qu'elle choisisse un *logo* qui se donne franchement pour tel.

Un bel oratorio

Henrik Opienski (1870-1942) est un musicien d'origine polonaise qui a vécu une bonne partie de sa vie à Morges, notamment après avoir épousé la cantatrice Lydia Barblan. Violoniste, chef de chœur et d'orchestre, musicologue, compositeur, fondateur chez nous de l'ensemble Motet et Madrigal, il s'est si bien intégré à notre vie musicale qu'il a présidé plusieurs années la Société vaudoise de musique. On lui doit une œuvre variée qui comporte de la musique de chambre, des poèmes symphoniques, deux opéras, un oratorio.

Cet oratorio, *L'enfant prodigue*, rarement joué, a été interprété de façon impressionnante récemment à Morges, ainsi que, quelques jours plus tard, à Martigny, par Les Symphonistes d'Octodure, l'Ensemble vocal de Martigny et trois solistes, sous la direction de Damien Luy. C'est une œuvre de qualité, dont l'esthétique ne relève pas des tendances du XX^e siècle, mais bien plutôt de celles du siècle précédent. La mélodie chante naturellement – dans un style qui évoque parfois plus les plaines de l'Europe orientale que les contrées rocailleuses

d'Israël; les harmonies s'enchaînent souverainement de manière toute classique; on admire particulièrement l'équilibre des proportions, entre les parties orchestrales, solistiques et chorales, et entre les passages d'esprit recueilli et ceux qui sont animés d'une entraînant dynamique.

L'organisation de ce concert est due à l'association Harmonia Helvetica, vouée à la promotion du patrimoine musical suisse. Sous la présidence éclairée et infatigable de M. Roger Hermann, cette association a une activité soutenue, par des concerts, des conférences, des publications. Elle a mis en valeur des œuvres de Jaques-Dalcroze, de Fornerod, d'Hemmerling (pour ne parler que de quelques Vaudois). Nous recommandons à nos lecteurs mélomanes d'y adhérer (par courriel à: contact@harmonia-helvetica.ch, ou par courrier postal au ch. du Stand 3, 1185 Mont-sur-Rolle), pour aider à faire valoir – et souvent sortir d'un injuste oubli – des musiques de notre pays, que nos orchestres pourraient d'ailleurs mettre plus fréquemment à leur programme d'abonnement.

J.-F. C.

Un bel oratorio

Henrik Opienski (1870-1942) est un musicien d'origine polonaise qui a vécu une bonne partie de sa vie à Morges, notamment après avoir épousé la cantatrice Lydia Barblan. Violoniste, chef de chœur et d'orchestre, musicologue, compositeur, fondateur chez nous de l'ensemble Motet et Madrigal, il s'est si bien intégré à notre vie musicale qu'il a présidé plusieurs années la Société vaudoise de musique. On lui doit une œuvre variée qui comporte de la musique de chambre, des poèmes symphoniques, deux opéras, un oratorio.

Cet oratorio, *L'enfant prodige*, rarement joué, a été interprété de façon impressionnante récemment à Morges, ainsi que, quelques jours plus tard, à Martigny, par Les Symphonistes d'Octodure, l'Ensemble vocal de Martigny et trois solistes, sous la direction de Damien Luy. C'est une œuvre de qualité, dont l'esthétique ne relève pas des tendances du XX^e siècle, mais bien plutôt de celles du siècle précédent. La mélodie chante naturellement – dans un style qui évoque parfois plus les plaines de l'Europe orientale que les contrées rocailleuses

d'Israël; les harmonies s'enchaînent souverainement de manière toute classique; on admire particulièrement l'équilibre des proportions, entre les parties orchestrales, solistiques et chorales, et entre les passages d'esprit recueilli et ceux qui sont animés d'une entraînante dynamique.

L'organisation de ce concert est due à l'association Harmonia Helvetica, vouée à la promotion du patrimoine musical suisse. Sous la présidence éclairée et infatigable de M. Roger Hermann, cette association a une activité soutenue, par des concerts, des conférences, des publications. Elle a mis en valeur des œuvres de Jaques-Dalcroze, de Fornerod, d'Hemmerling (pour ne parler que de quelques Vaudois). Nous recommandons à nos lecteurs mélomanes d'y adhérer (par courriel à: contact@harmonia-helvetica.ch, ou par courrier postal au ch. du Stand 3, 1185 Mont-sur-Rolle), pour aider à faire valoir – et souvent sortir d'un injuste oubli – des musiques de notre pays, que nos orchestres pourraient d'ailleurs mettre plus fréquemment à leur programme d'abonnement.

J.-F. C.